

Conseil d'établissement

Le lundi 8 mai 2023 à 16h
Local 105 de l'édifice Nouvel-Horizon

PROCÈS-VERBAL

	Sujet	IN	AP	AD
1.	<p>Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum Monsieur Gravel constate qu'on a quorum. L'heure de l'ouverture de l'Assemblée est à 16h04.</p>	x		
2.	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour Proposé par Bruno Patry; appuyé par Catherine Hébert Madame Charest présente les nouveaux membres et leur souhaite la bienvenue : Louis Léger, président du Conseil des élèves ; Khider Kamel, représentant des enseignant et Catherine Hébert, représentante personnel de soutien.</p>			x
3.	<p>Parole au public Josée L'Écuyer, déléguée syndicale des enseignants de l'Édifice l'Escale, vient faire la lecture du plan d'action-mobilisation de la FAE. L'intention est d'informer les membres du Conseil d'Établissement dans le but d'avoir leur appui dans la lutte pour l'amélioration des conditions de travail des enseignantes et enseignants.</p>	x		
4.	<p>Adoption du procès-verbal de la séance du 20 février 2023 Proposé par Mélodie Diotte Chénier; appuyé par Isabeau</p>			x
5.	<p>Règles de vie et de fonctionnement Madame Charest mentionne que ceci est le résultat d'une consultation auprès de l'équipe-Centre. Des recommandations ont été émises par des membres de l'équipe. Les modifications et corrections apportées sont inscrites en jaune dans le document.</p> <p>Proposé par Mélodie Diotte Chénier; appuyé par Bruno Patry</p>		x	
6.	<p>Contributions financières exigées aux élèves et coûts des documents (Dépôt séance tenante) Madame Charest explique la liste de prix des cahiers 2022-2023 (document fourni aux membres du CÉ). Elle ajoute qu'il y a une directive ministérielle relativement à la gratuité des services éducatifs, des manuels scolaires et du matériel didactiques requis. Un exercice a été fait afin d'analyser les contributions financières exigées</p>		x	

	<p>aux élèves. La directive ministérielle est respectée. Elle ajoute également que les frais d'inscription pour les services complémentaires ne sont plus exigés aux élève depuis la réinscription massive ayant eu lieu en mai 2022.</p> <p>Proposé par Bruno Patry; appuyé par Catherine Hébert</p>			
7.	<p>Fonds à destination spéciale – Vie étudiante (Résolution)</p> <p>Résolution #22-23-02</p> <p>Chaque année, une levée de fonds est organisée en partenariat avec les Scouts. Il s'agit d'offrir en location les places de stationnement de l'édifice Nouvel-Horizon au cours du Festival des Montgolfières (stationnement du centre payant pour les festivaliers). Cette année, les frais cumulés sont de 16 000\$. La somme recueillie est partagée équitablement entre les Scouts et les conseils étudiants du centre.</p> <p>Comme des investissements prévus en lien avec la vie étudiante auront lieu dans les futures années, il est recommandé de placer les sommes résiduelles de cette levée de fonds dans un fonds à destination spéciale.</p> <p>Proposé par Louis Léger ; Accepté à l'unanimité</p>		x	
8.	<p>Politique 56-01-01 « Frais de déplacement, de séjour et de représentation » (Consultation)</p> <p>Madame Charest explique les modifications apportées depuis le changement de gouvernance (Commission scolaire via Centre de services scolaire) et l'instauration du comité de parents. La déclaration des frais se fait maintenant différemment.</p> <p>Elle explique donc les modifications du document et mentionne également que la politique précise certaines consignes concernant la réclamation de frais pour des employés en télétravail.</p> <p>Elle demande aux membres du CÉ de lire et de lui faire parvenir des commentaires, s'il y a lieu, d'ici le 12 mai.</p>		x	
9.	<p>Projet éducatif (Cheminement des travaux)</p> <p>Madame Charest fait la lecture sommaire de la présentation effectuée à l'équipe suite à la consultation en lien avec le projet éducatif 2023-2027 aux membres du CÉ. Elle explique également que ce projet est rédigé en cohérence avec les priorités du MEQ et les grandes orientations du CSSD.</p> <p>L'équipe-centre a déjà été consultée à deux reprises dans le but de procéder à l'analyse de notre milieu. Le processus de consultation est actif, apprécié et varié. Elle nomme entre autres les forces et les cibles à améliorer qui ont été soulevées dans l'environnement interne et externe du Centre. À partir des cibles, trois enjeux (orientations) ont été ciblés et des objectifs ont été rédigés en fonction de ces orientations retenues.</p> <p>Les trois grandes orientations sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) La réussite éducative 2) Le milieu de vie favorisant la persévérance scolaire 3) L'utilisation du numérique comme soutien à la réussite éducative 		x	

	<p>Les objectifs seront précisés par l'équipe de direction suite à l'analyse des résultats de consultation effectuée auprès de l'équipe.</p> <p>Le processus suit son cours et le nouveau projet éducatif 2023-2027 devra être adopté par le CÉ avant décembre 2023.</p>		
10.	<p>Vie étudiante</p> <p>Louis Léger, le président au Conseil étudiant, nous énumère les nombreuses activités qui ont lieu au Centre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre de Conseil étudiant : Mardi A.M (Escale) et Mercredi P.M. (NH) - Café ouvert : mardi, mercredi, jeudi : - Dîner pizza toutes les deux semaines - Yoga pour les élèves avec Geneviève Lamothe - Ateliers de gestion stress et anxiété : très bon atelier par la TTS Linda Cousineau - Mandala-relaxation avec musique et lumières tamisées - Bibliothèque ouverte - Mars : Dîner cabane à sucre très apprécié - Avril : Bingo de Pâques - Rallye-photo avec énigmes - Mai : Dîner shawarma gratuit pour tous - Gala valorisation et reconnaissance (10 mai Escale et 11 mai Nouvel-Horizon) - Gala/cocktail pour élèves finissants des années précédentes le 1^{er} juin (formule 5 à 7) - BBQ chansonnier 14 et 15 juin 	x	
11.	<p>Information de l'équipe de direction</p> <p>Madame Charest remercie Bruno Patry pour ses 37 ans de carrière en enseignement.</p> <p>Madame Tissot parle du projet de cuisine qui obtient un franc succès instauré en janvier et qui se poursuit avec des repas du midi à petits prix et des collations gratuites.</p> <p>Les bienfaits (valeurs ajoutées) de ce projet sont observés chez les élèves de la francisation : développement des compétences chez les élèves telles que la communication, l'engagement et l'amélioration du vocabulaire.</p> <p>Monsieur Pilote parle de sa rencontre de bilan avec le CJEO (école autrement). Il souligne l'objectif qui est de rendre les élèves autonomes en mentionnant entre autres que ce partenariat a comme objectif de permettre aux élèves d'intégrer éventuellement le centre. Cependant, les besoins et le rythme des élèves sont respectés et la vision commune des partenaires impliqués est importante comme élément de la réussite de ce magnifique projet!</p> <p>Il établit un lien avec les rencontres de co-développement animées par les orthopédagogues à l'égard des fonctions exécutives.</p> <p>Madame Charest mentionne des investissements importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Équipement audiovisuel; -Matériel de classes flexibles (dépenses équivalent à 15 000\$); -Peinture de l'édifice Nouvel-Horizon; -Système de puce sécurisé; <p>Elle nomme aussi le Gala Plume étudiante qui aura lieu le 25 mai. Il s'agit d'un gala qui souligne le talent journalistique d'une de nos élèves de la FGA.</p>	x	

	<p>De plus, le gala reconnaissance du CSSD aura lieu le 14 juin. Plusieurs personnes sont en nomination au Centre d'éducation des adultes des Draveurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mélodie Diotte Chénier, personnel professionnel • Johane Lagacé, personnel cadre équipe de direction administrative • 4 élèves du centre (noms à préciser) 		
12.	<p>Parole aux membres</p> <p>Madame Diotte Chénier parle de cohérence dans les interventions en lien avec les fonctions exécutives dans les actions/achats proposés :</p> <p>-Matériel sensoriel dans les salles de classe</p> <p>-Achat de matériel de classe flexible (formation fonctions exécutives 2022-2023 avec équipe enseignante)</p> <p>Madame Isabeau mentionne également le bilan du CJEO 22-23 et souligne la très belle collaboration dans ce projet transitoire.</p>	x	
13.	<p>Points divers</p> <p>Aucun point divers</p>	x	
14.	<p>Date de la prochaine rencontre : le lundi 12 juin 2023</p> <p>Madame Charest souligne que la collaboration des partenaires de l'externe est précieuse au sein de notre Conseil d'établissement.</p> <p>Elle précise aussi que la rencontre du mois de juin pourrait être repoussée afin de permettre d'obtenir tous les documents pour présenter les prévisions budgétaires.</p>	x	
15.	<p>Levée de l'assemblée</p> <p>La rencontre se termine à 17h37.</p> <p>Proposé par Khider Kamel; appuyé par Bruno Patry</p>		x

Audrey Charest
Direction

Martin Gravel
Président